



## COMPTE RENDU REUNION DU 9/05/05.

Plusieurs absents excusés.

- Accueil de Monsieur CHAMBON, inscrit lors de l'AG.
- Présence de 3 habitants du quartier venus observer, voire participer.
- Demande de Ph. Sornay, absent exceptionnellement ce jour, de bien vouloir accepter une réunion supplémentaire le 23/05 à 18h30 afin de communiquer les informations dont il dispose : accepté à l'unanimité des présents !!
- Evocation des réunions de formations proposées par la mairie centrale; les membres intéressés donnent leur nom à Eric Cazin qui transmet à la mairie.
- On parle de l'article de M. Etienne, ex-membre, donné au Progrès, et du projet de réponse de Monsieur Sornay.
- M. Chambon évoque les voitures garées aux angles la nuit, ce qui rend difficile le cheminement des piétons, notamment mal-voyants.
- Long débat sur la vogue : tout le monde approuve cette manifestation typiquement X Roussienne, mais souhaite que les disfonctionnements de l'année dernière ne se renouvelle pas : rue Terme barrée et place des Tapis squattée alors que le stationnement est difficile.

Nous préparons pour le 23 un mémo devant définir notre action :

la vogue sous quelle forme ; connaît-on le nombre de stands ; trop de machines à sous  
possibilité de rencontrer le Pt des forains ; comment et par qui est gérée cette manifestation  
demande de rencontrer un collectif mairie + forain + CQ + Crac + comité des fêtes + CILs

- Résidence étudiante de la rue Artaud : dossier de permis en cours d'instruction. Rappel : 108 chambres ou studios et 40 places de stationnement.

M. Clocher exprime son inquiétude à l'augmentation de nuisance que cet immeuble va engendrer alors que le secteur est déjà chargé en flux de voitures cause hôpital, et regrette que ce secteur n'ait pas été classé en « maisons individuelles » tel que l'est la zone derrière, notamment dans le PLU en cours de validation; ainsi la hauteur du futur immeuble risque d'être une gêne pour les pavillons mitoyens de ce site ; M. Clocher reconnaît que le nombre de parkings prévus est supérieur au droit, que l'architecte présente un projet « en dégradé » afin d'harmoniser avec l'arrière pavillonnaire, et qu'il y a un début d'application de la tendance « HQE », avec une toiture qui serait couverte de lichen.

Mais apparemment pas de panneaux solaires par exemple. M. Clocher nous informera de la date de rencontre qu'il a demandé au promoteur pour présentation de son projet.

De son côté, Eric Cazin précise que la diminution de la pollution passe, entre autres, par une densification de l'espace urbain, réduisant ainsi les trajets domicile-travail. Cependant, cette densification doit se faire en priorité dans les zones industrielles.

Concernant la X Rousse, s'il est important de préserver notre cadre de vie, il ne faudrait pas fossiliser le quartier en ne construisant plus rien. Les constructions nouvelles doivent donc être limitées, respecter le PLU et répondre à un objectif de mixité, comme dans le cas de cette résidence étudiante.

Question : le CQ doit-il prendre position ? En tout cas, il s'invite à la présentation demandée par M. Clocher.

Séance levée à 20h30